

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

N° 41 | JUILLET 2022



Chers actionnaires,

L'actualité de la Compagnie des Alpes, votre groupe, a été riche ces dernières semaines puisque nous venons d'annoncer la signature d'un accord en vue de l'acquisition de 85% du second opérateur hôteliers des Alpes françaises, MMV, juste après avoir annoncé le refinancement de notre Crédit Syndiqué RCF pour 300 M d'euros.

De plus, nous avons aussi publié des résultats pour le 1^{er} semestre 2021/2022 particulièrement dynamiques, et le 21 juillet dernier un chiffre d'affaires pour notre 3^e trimestre qui confirme cette dynamique. En effet, ces chiffres ressortent nettement supérieurs à ceux de la même période 2018-2019, exercice de référence car il n'avait pas été impacté par les conséquences de la crise liée au Covid-19.

Cette belle performance n'est pas le fruit du hasard. Nous avons volontairement maintenu, pendant la crise sanitaire, un niveau d'investissement soutenu dans nos sites et nous avons aussi continué à déployer nos outils digitaux, à optimiser nos canaux de distribution et notre politique commerciale, afin de pouvoir profiter de la reprise dès qu'elle serait là. Et c'est bien ce qui s'est passé au cours de ces 9 premiers mois.

Ces derniers mois, nous avons aussi réaffirmé et déployé notre feuille de route stratégique avec des objectifs ambitieux en termes de RSE, avec comme pilier majeur le net zéro carbone à horizon 2030. Nous avons aussi affirmé nos ambitions en termes d'hébergement et d'immobilier à la montagne avec la création d'une Division dédiée, dans laquelle MMV devrait tout naturellement trouver sa place au terme du processus d'acquisition.

Votre Groupe a su également se montrer agile et innovant en relançant, par exemple, la liaison ferroviaire entre Londres et Bourg Saint-Maurice alors même que l'environnement sanitaire était encore compliqué, afin de contribuer à la relance en facilitant le retour des touristes anglais.

Comme vous le voyez, votre Groupe ne manque ni d'ambitions ni de projets, et je reste tout à fait serein et confiant pour la nouvelle saison d'été qui a commencé !

Dominique Thillaud
Directeur général



© Julien KNAUB

CONTACTS

- **Sandra Picard-Ramé**
Directrice de la Communication, Marque et RSE
- **Alexis d'Argent**
Responsable de la Communication financière
Téléphone : + 33 1 46 84 88 00
Courriel : communication@compagniedesalpes.fr

RÉSULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE DE L'EXERCICE 2021/2022

Des résultats nettement supérieurs
à ceux du 1^{er} semestre 2018/2019,
exercice de référence d'avant crise :

- Chiffre d'affaires en croissance de plus de 16%
- Excédent Brut Opérationnel en hausse de plus de 50% (+32% hors éléments non récurrents)
- Résultat Net Part du Groupe en progression de près de 75%

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 3^E TRIMESTRE :

203,5 M€, soit +22% par rapport au 3^e trimestre
2018/2019, exercice de référence

Vous pouvez retrouver tous les détails sur ces résultats ainsi
que les communiqués relatifs à ces publications sur le site de
la société : www.compagniedesalpes.fr

TRAVELSKI EXPRESS

Une des grandes nouveautés de cette saison a été la relance, avec succès, du service ferroviaire direct de Londres-Saint Pancras vers la Vallée de la Tarentaise, sous le nom de « Travelski Express ». Créée pour répondre à un vrai besoin de la clientèle britannique, l'offre a été commercialisée par Travelski sous forme de package dynamique « porte à porte » comprenant le transport, le transfert, l'hébergement et les forfaits de ski. Malgré l'impossibilité pour les clients anglais de se rendre en France jusqu'à la fin du mois de janvier 2022, la réouverture de la ligne par la Compagnie des Alpes a été un succès ; les rotations de fin février jusqu'à avril ont affiché des taux d'occupation élevés. Au final, le nombre de visiteurs convoyés pendant la saison correspond à l'équivalent de 80 vols en avion.



DOMAINES SKIABLES



DÉVELOPPER DURABLEMENT NOS ACTIVITÉS ET ENRICHIR L'OFFRE DE SKI ET L'EXPÉRIENCE CLIENT



La Compagnie des Alpes a investi près de 160 millions d'euros dans ses domaines skiables sur les deux derniers exercices, et ce malgré la crise sanitaire liée au Covid.

Notre ambition : continuer à enrichir l'expérience client et contribuer à préparer dès maintenant l'avenir des domaines de montagne.



Le Groupe a poursuivi cette année le réaménagement des Arcs, entamé en 2018, avec l'inauguration de la nouvelle télécabine de Vallandry, en lieu et place de l'ancien télésiège : tout confort, cette télécabine 10 places relie le front de neige au sommet en seulement 6 minutes.

Outre un remarquable appareil également accessible aux piétons, hiver comme été, le projet inclut 3 zones d'apprentissage au sommet, une terrasse panoramique et un Musée des Animaux de Montagne en accès libre : élaboré avec le Parc National de la Vanoise, il présente une trentaine d'espèces locales et a pour objectif de sensibiliser les visiteurs à la préservation de la biodiversité.

Ce chantier a été réalisé dans les « canons » RSE du Groupe : mise en place de panneaux photovoltaïques, récupération de la chaleur, 4 pylônes supprimés, démontage du télésiège de la Combe et réhabilitation de 1,2 hectare.



Autre exemple phare de la stratégie d'investissement de la Compagnie des Alpes dans ses domaines skiables est celle, aux Menuires de la restructuration de la Pointe de La Masse, avec la volonté de renforcer l'attractivité de ce secteur pour en faire un lieu incontournable : objectif en bonne voie, comme le démontrent les notes de satisfaction qui sont parmi les plus hautes des domaines où la CDA est présente.

Le projet s'appuie sur la remontée structurante de Pointe de la Masse, qui remplace trois anciens appareils, vendus et recyclés. Été comme hiver, moins de 8 minutes suffisent désormais, au lieu de 25 auparavant, aux skieurs et aux piétons pour se hisser jusqu'au sommet à plus de 2 800 m d'altitude, avec un débit horaire lui aussi optimisé à 2 800 personnes.

Le projet, d'un budget total de 22 millions d'euros, intègre une importante part RSE, avec la suppression de 30 pylônes sur 54 auparavant, la reconstitution de zone humide ou un planning de chantier calé et adapté à celui de la nidification des oiseaux locaux.



Dernier exemple majeur de cette saison, le réaménagement de Plagne Centre, adossé au nouveau télésiège Lovatière. Inauguré le 24 mars dernier, il facilite l'accès au sommet depuis Plagne Centre, et sera assorti d'une double terrasse pique-nique panoramique dès l'hiver prochain. Le domaine, qui accueille jusqu'à 45 000 visiteurs par jour, a également modernisé sa gare du Funiplagne, un de ses gros porteurs, et développé une nouvelle piste ludique pour les enfants ainsi qu'une zone débutants. Enfin, afin de garantir l'enneigement, la retenue collinaire du Col de Forcle a été agrandie pour couvrir jusqu'à 1/3 du domaine en neige de culture, si besoin.

À noter que La Plagne est également le premier domaine du Groupe à s'équiper, sur sa gare de départ du Funiplagne, des tout premiers tapis anti-dérapants à faible impact carbone, issus de l'économie circulaire et « Made in AURA », en partenariat avec IDM : une expérimentation, mais aussi une avancée dans notre gestion des déchets pour l'ensemble de nos domaines skiables : 20 tonnes de bandages usés seront maintenant récupérées chaque année pour fabriquer ces tapis.



LES PRINCIPAUX TEMPS FORTS DES PARCS DE LOISIRS CETTE SAISON

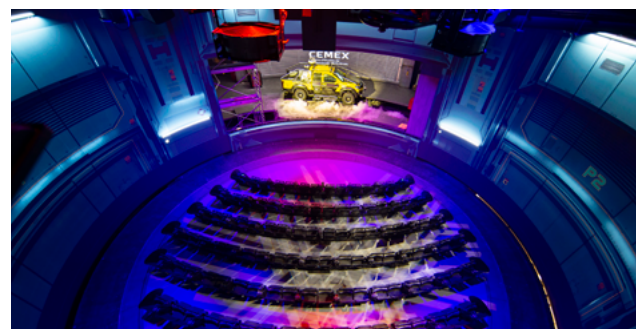
Accélérer le développement de ses parcs et offrir des expériences uniques, immersives et désaisonnalisées sont deux des cinq axes stratégiques que la Compagnie des Alpes développe pour ses parcs de loisirs. Ainsi, les équipes sont fières de pouvoir offrir cette année encore de très belles nouveautés aux visiteurs.



Parc Astérix

L'attraction iconique du parc Astérix, qui a remporté durant quatre années consécutives le prix de la « Meilleure montagne russe en bois en Europe », a réouvert cette saison dans une toute nouvelle version rebaptisée **Tonnerre 2 Zeus** en lieu et place de Tonnerre de Zeus ! Les sensations pour le visiteur sont encore plus vertigineuses avec une bosse inclinée à 90° unique en Europe, deux virages à grande vitesse, deux nouvelles bosses, quatorze « airtimes » (moments d'apesanteur), un tunnel avec des effets spéciaux, et, pour les plus courageux, deux wagons inversés pour vivre l'expérience dos à la trajectoire...

Le parc inaugure également un nouveau Défilé Gaulois, et signe le grand retour de son spectacle main basse sur la Joconde.



Futuroscope

Être au cœur d'une tornade capable de tout balayer sur son passage. Telle est la promesse de la **nouvelle attraction** du Futuroscope cette saison. Baptisé **Chasseur de Tornades**, ce théâtre circulaire de 120 sièges sur plateforme rotative montée sur vérin peut tourner jusqu'à 30 km/h face à un immense écran de 17 mètres de diamètre et de 8 mètres de hauteur. Effets spéciaux, vent et pyrotechnie sont aussi au programme. Cette attraction, dont la réalisation a été confiée majoritairement à des entreprises locales, a comme objectif de sensibiliser les visiteurs à la recherche météorologique et scientifique. Premier hôtel familial haut de gamme thématique, et certifié Haute Qualité Environnementale, **l'hôtel Station Cosmos ouvre également ses portes cette saison**, et propose à ses visiteurs une immersion dans un vaisseau spatial dans des cabines confortables et futuristes : une première étape de la stratégie hôtelière du parc, avant l'arrivée en 2023 d'Eco Lodgee et ses 120 lodges familiaux insolites et écologiques.

Walibi Rhône-Alpes

Après « Explorer Adventure » et « Festival City », Walibi Rhône-Alpes lance la première phase de sa troisième zone thématique baptisée « Exotic Island » dans laquelle la Polynésie et les végétaux luxuriants sont à l'honneur. Les visiteurs pourront y découvrir une nouvelle attraction conçue pour toute la famille « Tiki Academy » ainsi que deux aires de jeux aquatiques et un restaurant. La seconde phase de cette zone sera finalisée en 2024.



Familypark

Familypark dévoile cette saison sa toute **dernière attraction**, **Bierburg**, qui s'intègre dans un univers thématique accueillant boutiques et restaurant. À bord d'un navire 8 places en forme de tronc d'arbre, les visiteurs traversent la plus grande rivière sauvage d'Autriche, comprenant plusieurs chutes dont une de 17 m de haut, au travers d'une scierie exploitée par un clan de castors.

LA COMPAGNIE DES ALPES SIGNE UN ACCORD EN VUE DE L'ACQUISITION DE MMV



3 questions à Yariv ABEHSERA, directeur de la division Distribution & Hospitality de montagne.

skiables opérés par la Compagnie des Alpes. Ces établissements MMV, 4 étoiles et Premium, sont dédiés aux vacances à la montagne en famille, hiver comme été, avec des activités et des infrastructures de qualité qui génèrent une très grande satisfaction client. D'ailleurs, 10 de ses établissements ont reçu le label « Certificat d'excellence » sur Tripadvisor et 5 établissements ont une note moyenne de 9,8 sur Booking.com.

POURQUOI CETTE ACQUISITION QUI N'EST PAS DANS LE CŒUR DES MÉTIERS HISTORIQUES DU GROUPE ?

Y.A. : Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie du Groupe qui vise à développer son activité hébergement en station de montagne et à enrichir son offre de séjours expérientiels générateurs de satisfaction et de fidélisation de la clientèle et, ainsi, à proposer des solutions face aux défis que rencontre l'ensemble de l'écosystème de la montagne.

MMV viendrait ainsi renforcer et élargir les activités de la division « Distribution & Hospitality » créée en juin 2021 et qui regroupe déjà Travelfactory, premier tour opérateur français commercialisant des séjours packagés à la montagne, 12 agences immobilières, 5 résidences exploitées par ces dernières ou par Travelfactory ainsi les participations du Groupe au capital de projets immobiliers.

QUELLES POURRAIENT ÊTRE LES SYNERGIES ENVISAGEABLES ?

Y.A. : Ce rapprochement naturel entre deux acteurs majeurs de l'industrie du tourisme des Alpes, qui se connaissent bien, représente une formidable opportunité pour accélérer notre capacité à proposer des packages sans couture à l'ensemble de nos clients, y compris européens, ce qui est de leur part, une demande de plus en plus forte.

Nous avons aussi l'ambition d'apporter à MMV l'ensemble de nos savoir-faire pour continuer d'accélérer sa croissance.

Ainsi, avec ce rapprochement, nous serons mieux armés pour proposer des solutions face aux défis que rencontre l'ensemble de l'écosystème de la montagne à commencer par le refroidissement des lits et le renouvellement des clientèles.

QUI EST MMV ?

Y.A. : MMV exploite notamment 10 hôtels club et 10 résidences clubs et est présent dans 16 stations dont 6 sont des domaines



CARNET DE L'ACTIONNAIRE

VOTRE CLUB DES ACTIONNAIRES ÉVOLUE

Depuis toujours, la Compagnie des Alpes entretient un lien privilégié avec ses actionnaires individuels, notamment via son Club des Actionnaires créé en 2005, il y a plus de 17 ans. Le Groupe souhaite aujourd'hui à la fois renforcer et donner un nouvel élan à cette relation.

POURQUOI ?

- Parce que nos activités ont évolué : avec de nouveaux métiers comme l'organisation de séjours à la montagne via Travelski ou des produits innovants et transverses comme Ski à la Carte, mais aussi avec l'inauguration, chaque année, dans nos parcs, de nouveaux espaces immersifs et d'attractions extraordinaires.
- Parce que, malgré deux années hors normes, le Groupe a continué d'investir, maintenu sa stratégie, réaffirmé ses fondamentaux et entamé le développement de ses relais de croissance : ceci en s'appuyant notamment sur l'augmentation de capital de juin 2021 à laquelle la majeure partie d'entre vous avez souscrit.

Vous informer de nos actualités, vous sensibiliser à notre engagement, vous faire participer à notre stratégie et partager les étapes de sa mise en œuvre : c'est pour toutes ces raisons que votre Club des Actionnaires évolue dès cette année. Au programme : l'envoi de nos communiqués de presse en direct, des newsletters régulières, des reportages sur nos coulisses et nos nouveautés, mais aussi des invitations à des événements privés comme des inaugurations...

DE NOUVELLES OFFRES FIDÉLITÉ

Enfin, pour faire de ses actionnaires les plus fidèles de fins connaisseurs et ambassadeurs de votre société, la Compagnie des Alpes souhaite leur faciliter la découverte en famille ou en tribu de l'ensemble de ses parcs de loisirs, domaines skiables et offres de séjours en montagne.

En remplacement des offres Privilège et sur la base de nouveaux seuils de détention (doublement mécanique annoncé suite à l'opération d'augmentation de capital en juin 2021), une prime de

fidélité sera ainsi proposée aux actionnaires éligibles :

- De 60 € pour les détenteurs de 400 actions ou plus
- De 120 € pour les détenteurs de 800 actions ou plus

Vous aurez l'opportunité d'utiliser votre Offre Fidélité pour découvrir le large panel des offres et activités du Groupe :

- Soit en réservant un séjour à la montagne via Travelski www.travelski.com
- Soit en profitant de l'offre Ski à la Carte, www.skialacarte.fr, qui permet de skier en toute liberté dans nos domaines
- Soit en achetant des billets d'entrée et pass pour nos parcs de loisirs

Un courrier spécifique sur cette évolution vous sera envoyé durant l'été, afin de vous présenter plus en détails vos nouveaux avantages et les conditions d'accès.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CES OFFRES FIDÉLITÉ ?

Afin de pouvoir bénéficier de ces avantages pour la saison 2022-2023, qui débutera en octobre prochain, nous vous invitons d'ores et déjà à inscrire vos titres Compagnie des Alpes au nominatif **AVANT le 30 septembre de cette année.**

Deux options possibles :

- Faire directement la demande auprès de votre intermédiaire financier (votre banque par exemple), pour une mise au nominatif administré
- Contacter le service titres de la CDA pour que les titres soient inscrits au nominatif pur (CACEIS Corporate Trust – Service relations investisseurs 14 rue Rouget de Lisle – 92862 Issy Les Moulineaux Cedex09 - Tél : 01 57 78 34 44 ou email : ct-contact@caceis.com)

SAVE THE DATE 2022 !

JEUDI 20 OCTOBRE

Chiffre d'affaires du 4^e trimestre

MARDI 6 DÉCEMBRE

Résultats annuels

LE DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021

qui reprend toutes les informations significatives de la Compagnie des Alpes est consultable et téléchargeable sur le site internet du Groupe.



Vous pouvez également faire la demande d'une version papier par mail à l'adresse suivante : communication@compagniedesalpes.fr